



Marc-Étienne Boucher

Sociétaire

Montréal

meboucher@mccarthy.ca

t. +1 514-397-5463

Admission au barreau

Québec 2016

Faculté de droit

Université de Montréal

Domaines de pratique

Droit de la faillite et de la restructuration

Litige en droit commercial et en droit des sociétés

Litige et résolution des différends

Marc-Étienne Boucher est sociétaire au sein des groupes Droit de la faillite et de la restructuration et Litiges de notre bureau de Montréal. À ce titre, il est impliqué dans divers dossiers sous la LACC et la LFI et représente plusieurs clients œuvrant dans des domaines d'activités variés, tels que notamment des débiteurs, créanciers, prêteurs, contrôleurs, syndics, séquestres et acquéreurs stratégiques. Dans le cadre de sa pratique, il est régulièrement appelé à plaider devant la Cour supérieure du Québec et la Cour d'appel du Québec. Sa grande expérience l'amène à épauler les clients à travers tous les jalons d'un processus d'insolvabilité et de restructuration. Il donne également régulièrement des présentations et des conférences sur des sujets liés à la faillite et à la restructuration auprès de syndics, de cabinets comptables, d'institutions financières, d'officiers de justice et d'autres acteurs importants du secteur.

Marc-Étienne a notamment été impliqué dans les dossiers suivants, où il a représenté :

- La Banque Nationale du Canada dans le cadre des procédures de restructuration de Groupe Juste pour Rire et ses sociétés affiliées en vertu de la LFI, puis continuées en vertu de la LACC;
- Le Contrôleur Restructuration Deloitte inc., dans le cadre de la restructuration de Xebec Adsorption inc. et al. sous la LACC;
- La Banque Nationale du Canada, à titre de première créancière garantie dans l'affaire du séquestre de Laval Fortin Ltée et al. en vertu de la LFI;
- Les Débitrices Ébénisterie St-Urbain, Woodlore International et Euro-Rite Cabinets, dans le cadre de leur restructuration sous la LACC;
- Portage Capital Corporation, un des principaux créanciers garantis dans la restructuration de Centre de Distribution Transrapide et al. sous la LACC;
- Portage Capital Corporation, un des principaux créanciers garantis dans la restructuration d'Aventura Phase VII Inc. et al. sous la LACC;
- Le Syndic Arthur Blumer & Associés, victorieux en appel contre la Ville de Montréal, dans le cadre de la faillite de Société de vélo en libre-service (Bixi),

Marc-Étienne Boucher

Sociétaire

Montréal

meboucher@mccarthy.ca

t. +1 514-397-5463

2023 QCCA 368 (permission d'appeler à la Cour suprême du Canada rejetée dans 2023 CanLII 109664 (CSC);

- Les Débitrices/Requérantes Tergeo Minéraux Critiques, Alliance Magnésium et al., dans leurs procédures de séquestre intérimaire en vertu de la LFI;
- Les Débitrices Motovan Corporation, Motorcycle Tires & Accessories LLC et al., dans le cadre de leur restructuration sous la LACC;
- Les Débitrices Investissements Hexagone inc. et al. dans le cadre de leur restructuration sous la LACC;
- Un acquéreur potentiel des actifs de North American Lithium dans Arrangement relatif à North American Lithium inc., 2022 QCCS 587;
- Le Département de la Justice d'un état étranger dans le cadre du dossier de restructuration du Groupe Dynamite sous la LACC;
- HSBC dans l'action collective portant sur les frais de chèque sans provision (Defrance et Vaillancourt-Thivierge c. Banque de Montréal et al.);
- PricewaterhouseCoopers inc. dans le cadre de l'administration provisoire du plan de garantie La Garantie Habitation du Québec inc.;
- Cascades Canada, dans le cadre de procédures en oppression dans Craig Packaging Ltd. c. Beaumont, 2020 QCCS 367;
- Des actionnaires majoritaires dans le cadre de diverses procédures en contexte d'oppression; et
- Des entreprises et des employés dans de multiples recours et injonctions lié(e)s à l'application de clauses de non-concurrence et de non-sollicitation;

Marc-Étienne a également développé une solide expérience en litige civil et commercial, notamment dans le cadre de recours extraordinaires et d'injonctions. Il est apprécié des clients pour son efficacité et sa capacité à saisir les enjeux complexes et à résoudre les différends de toutes sortes.

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, Marc-Étienne a été avocat principal auprès d'un cabinet d'avocats national et a également œuvré pendant plusieurs années au sein d'un cabinet québécois important. Au cours de ses études universitaires, il a par ailleurs été auxiliaire de recherche à la Cour supérieure du Québec pendant un an, auprès de l'Hon. Paul Mayer, j.c.s.

Marc-Étienne Boucher

Sociétaire

Montréal

meboucher@mccarthy.ca

t. +1 514-397-5463

Marc-Étienne a été admis au Barreau du Québec en 2016 et est titulaire d'un baccalauréat en droit (2015) à l'Université de Montréal.

Mandats récents

- **Restructuration de Xebec Adsorption Inc. et certaines de ses sociétés affiliées en vertu de la LACC**

29 septembre 2022

Publications récentes

- **L'affaire Bixi : l'ajournement d'une réclamation relative à des capitaux propres fondée sur un prêt garanti déclaré nul**

20 avril 2023